

# **Conseil de quartier Louis Blanc/Aqueduc**

## **Compte rendu de l'assemblée générale**

**du 8 février 2018**

Cette réunion du Conseil de quartier qui s'est tenue à l'école élémentaire Aqueduc a réuni environ 80 participants. Voici les principaux sujets qui étaient à l'ordre du jour.

### **1. Le soutien du CQ au carnaval du quartier**

Deux responsables du centre Paris Anim' du 31 rue Château Landon, en charge d'organiser ce carnaval qui existe depuis plus de 15 ans, ont présenté les grandes lignes de l'édition 2018. Il se tiendra le samedi 7 avril de 15 à 18 h dans la rue Château Landon qui sera interdite à la circulation. Pour des raisons de sécurité, il n'y aura pas de défilé, mais plusieurs stands (maquillage, déguisements...), des spectacles de rue, des clowns, ainsi qu'une scène qui permettra de restituer les ateliers musique et chansons préparés dans les écoles et un concert en fin d'après-midi. Le Conseil de quartier disposera d'un stand pour présenter ses activités. Une aide financière de 1 200 € a été adoptée par les participants.

### **2. Les projets d'aménagement prévus dans notre quartier**

L'ensemble des projets ont été présentés par Paul Simondon, Conseiller de Paris en charge de l'Urbanisme et de l'espace public.

#### **>. L'aménagement de l'ancienne caserne Château Landon**

Dans ce bâtiment que la ville a confié à la RIVP et dans lequel des travaux de confortation ont déjà été réalisés, plusieurs activités sont prévues :

- une pépinière de jeunes créateurs liés à la mode, des ateliers Fab Lab, des espaces de vente et de restauration ouverts sur le quartier. Un lien est prévu avec le Lycée Marie Laurencin, situé quai de Jemmapes, spécialisé dans les métiers du textile et de la mode. Un appel à projets va être lancé en mars pour choisir le gestionnaire de cet espace.

- un local de 300 m<sup>2</sup>, indépendant et destiné à un usage associatif. Les associations et les habitants sont invités à faire des propositions qui feront ensuite l'objet d'une concertation.

- un espace non affecté à ce jour pouvant servir, si nécessaire, aux besoins du groupe scolaire Louis Blanc. Paul Simondon précise que cette possibilité d'extension n'est pas actée, compte tenu de la baisse des effectifs constatée dans les écoles ces dernières années. La directrice de l'école regrette ce report, compte tenu de l'exiguïté de ses locaux du groupe scolaire (petit dortoir, salles exiguës des adultes et des agents, une seule salle pour les arts graphiques et la musique...) et du manque de salles complémentaires (en vue de la création d'une classe pour les tout-petits, pour les activités périscolaires...). Besoin d'une concertation avec la communauté scolaire.

### **>. Place Jan Karski**

Ce projet, adopté dans le cadre du budget participatif de 2015, représente un budget de 700 000 €. L'aménagement qui a été retenu suite à un ensemble de réunions de concertation vise à réduire la place dédiée à la voiture, à sécuriser les traversées des piétons, à augmenter les surfaces végétalisées et à implanter quelques jeux pour les enfants. La circulation de transit permettant de traverser la place par la rue Philippe de Girard pour rejoindre la gare de l'Est ne sera plus possible. Les travaux, d'une durée de l'ordre de 6 mois, débiteront en mai 2018.

Quant à l'autre projet concernant la végétalisation des passerelles au-dessus des voies, un aménagement est possible, mais ces passerelles ne seront pas accessibles au public en raison de l'état de vétusté des grilles qui nécessiterait leur remplacement.

### **>. La pergola végétalisée**

Ce projet a été retenu dans le cadre du budget participatif de 2016 et représente un budget de 200 000 €. Il s'agit d'implanter sur le trottoir de la rue du fg St Martin, le long des voies, des structures métalliques reliées par des filins afin de soutenir la végétation. Initialement, cet aménagement devait être réalisé entre la gare de l'Est et la station de métro Château Landon, mais il sera mis en place uniquement sur le tronçon le plus proche de la gare (sur 80 m au lieu des 200 m prévus initialement). Non seulement le budget estimé n'aurait pas permis un aménagement sur les 200 m initiaux, mais les architectes des Bâtiments de France y étaient opposés, car cet aménagement n'aurait pas pu être réalisé en continuité en raison des différents mobiliers urbains installés sur le trottoir. Livraison de cet équipement prévu fin 2018.

### **>. Le Réseau Express Vélo (REV)**

Il s'agit de réaliser dans notre quartier la partie de l'axe Nord Sud de la piste cyclable à double-sens qui traversera la capitale. Cette piste empruntera les boulevards de Sébastopol et de Strasbourg, puis les rues du fg St Martin, Château Landon (côté lycée Colbert) et d'Aubervilliers. La réalisation du tronçon traversant notre quartier est prévue au 4<sup>ème</sup> trimestre 2018.

### **>. Réaménagement de voirie à l'angle du quai de Valmy et de la rue La Fayette (place de Stalingrad)**

L'objectif est de faciliter les traversées piétonnes entre le 10<sup>ème</sup>, la station Jaurès et le 19<sup>ème</sup>, grâce à un cheminement en ligne droite, bien sécurisé. La place réservée à l'automobile sera légèrement réduite et la placette donnant sur le canal sera agrandie. Les travaux seront réalisés au 4<sup>ème</sup> trimestre 2018.

### **>. La promenade urbaine entre Barbès et Stalingrad**

Cet aménagement a déjà fait l'objet de plusieurs réunions de concertation, dont 2 réunions publiques (le 5 octobre aux Bouffes du Nord et le 21 décembre à la mairie). Ce projet a pour objectif de reconquérir l'espace public :

-en implantant de nouveaux usages sur le terre-plein central et en créant des espaces végétalisés ;

-en pacifiant la circulation automobile au profit des piétons et des circulations douces grâce à un élargissement des trottoirs ;

-en favorisant les liaisons entre les 2 arrondissements.

La déchetterie sera reconfigurée et dotée d'équipements permettant de réduire les nuisances sonores. Concernant la station « La Chapelle », des démarches ont été entreprises pour que la RATP réalise une étude de réaménagement de cette station et de ses accès afin de faciliter la circulation des usagers. Côté 18ème, les squares seront restructurés et agrandis.

Afin de valoriser le patrimoine architectural, il est prévu une mise en lumière de la voie aérienne du métro, avec un éclairage des piles, des médaillons, du tablier et du plafond de cet ouvrage d'art.

Une dernière réunion publique est prévue en avril pour discuter des propositions d'implantation des nouveaux usages sous la voie aérienne (activités commerciales, culturelles ou sportives).

Les travaux d'aménagement commenceront sur le tronçon Barbès/La Chapelle dès que la RATP aura fini ses travaux de réfection de la structure aérienne (avril 2018). Le 2<sup>ème</sup> tronçon sera réalisé dans un 2<sup>ème</sup> temps à l'issue des travaux de réfection de la RATP (2ème semestre 2019).